

ANNEXE II

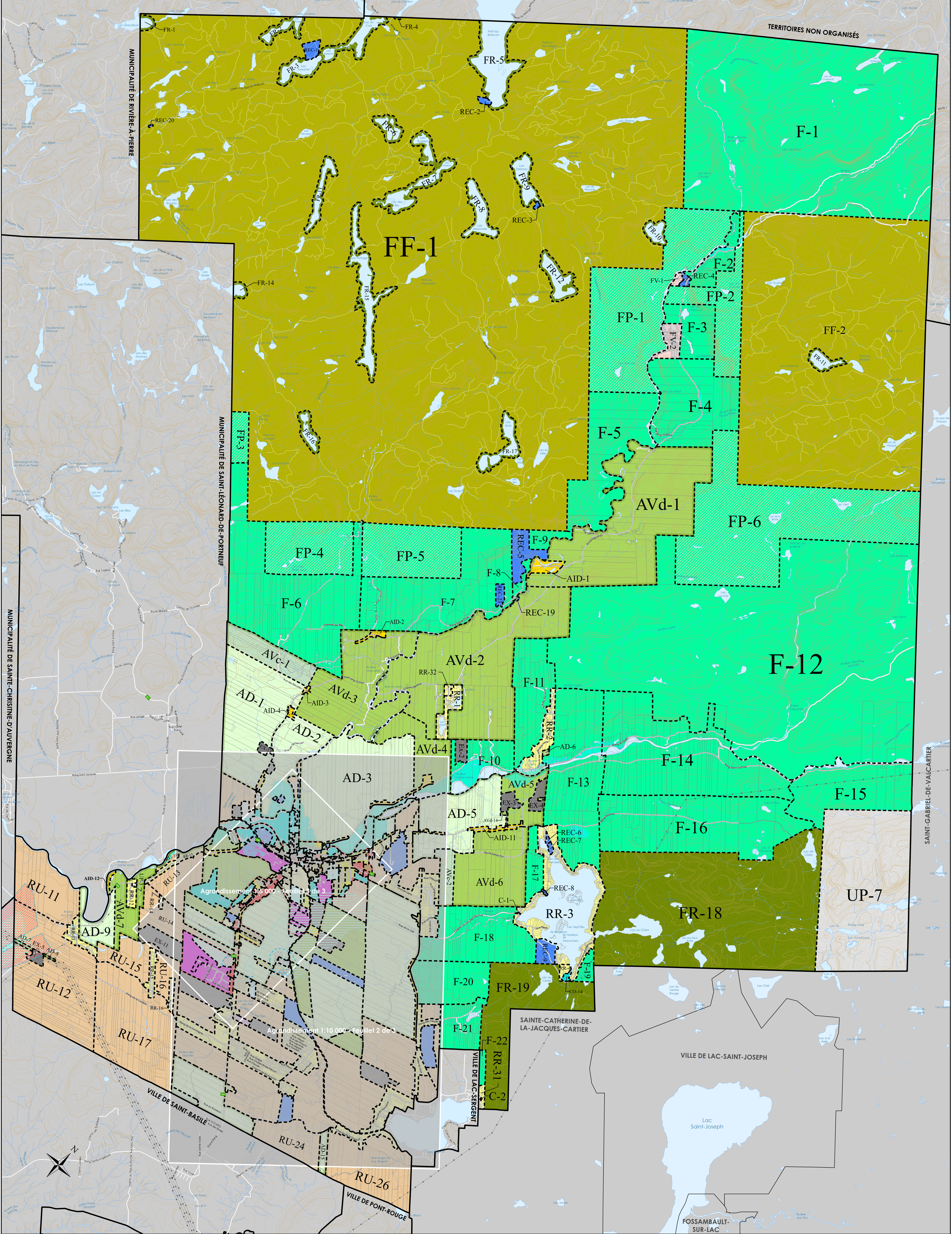
PLAN DE ZONAGE



Feuillet 1 : Le secteur rural et forestier (*échelle 1 : 35 000*)

Feuillet 2 : Le secteur urbanisé (*échelle 1 : 10 000*)

Feuillet 3 : Le périmètre d'urbanisation (*échelle 1 : 5 000*)



Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage numéro 583-15.

Authentifié le _____ Par : _____

Maire _____ Secrétaire-trésorier _____

Révisé le	Règlement numéro
26 septembre 2016	595-16, art. 1
20 mars 2017	610-16, art. 1
24 avril 2017	615-17, art. 1, 1.1 et 1.7, art. 2
23 juin 2017	619-17, art. 1
20 juillet 2017	626-17, art. 1, 627-17, art. 1
23 juillet 2018	651-18, art. 1
21 février 2019	664-18, art. 1
2 juillet 2019	676-17, art. 1
24 janvier 2020	688-19, art. 1
21 février 2020	688-19, art. 2
20 mars 2020	690-19, art. 5, 697-20, art. 1

MRC de PORTNEUF

Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme / Géomatique Août 2025

Échelle 1 : 35 000

0 500 1000 1500 Mètres

MRC de PORTNEUF

RA - 1 Appellation de la zone
----- Numéro d'identification de la zone
- - - - - Limite de zone

PRISE D'EAU POTABLE

Prise d'eau potable

Aire d'alimentation

Aire de protection virologique

Limite de la zone d'urbanisation

Limite de la zone agricole

Limite de la zone de protection bactériologique

Zone à risque d'inondation

Type de zone	Vocations dominantes
RÉSIDENTIELLE	
HA	Résidentielle de faible densité
HB	Résidentielle de moyenne densité
HC	Résidentielle de haute densité
RRm	Résidentielle de maisons mobiles
COMMERCIALE	
C	Commerciale
INDUSTRIELLE	
PUBLIQUE, RÉCRÉATIVE OU CONSERVATION	
P	Publique et institutionnelle
REC	Récréative
AGRICOLE ET/OU FORESTIÈRE	
AD	Agricole dynamique
AVe	Agricole viable 5 ha
AVd	Agricole viable 10 ha
RU	Rurale
EX	Extraction

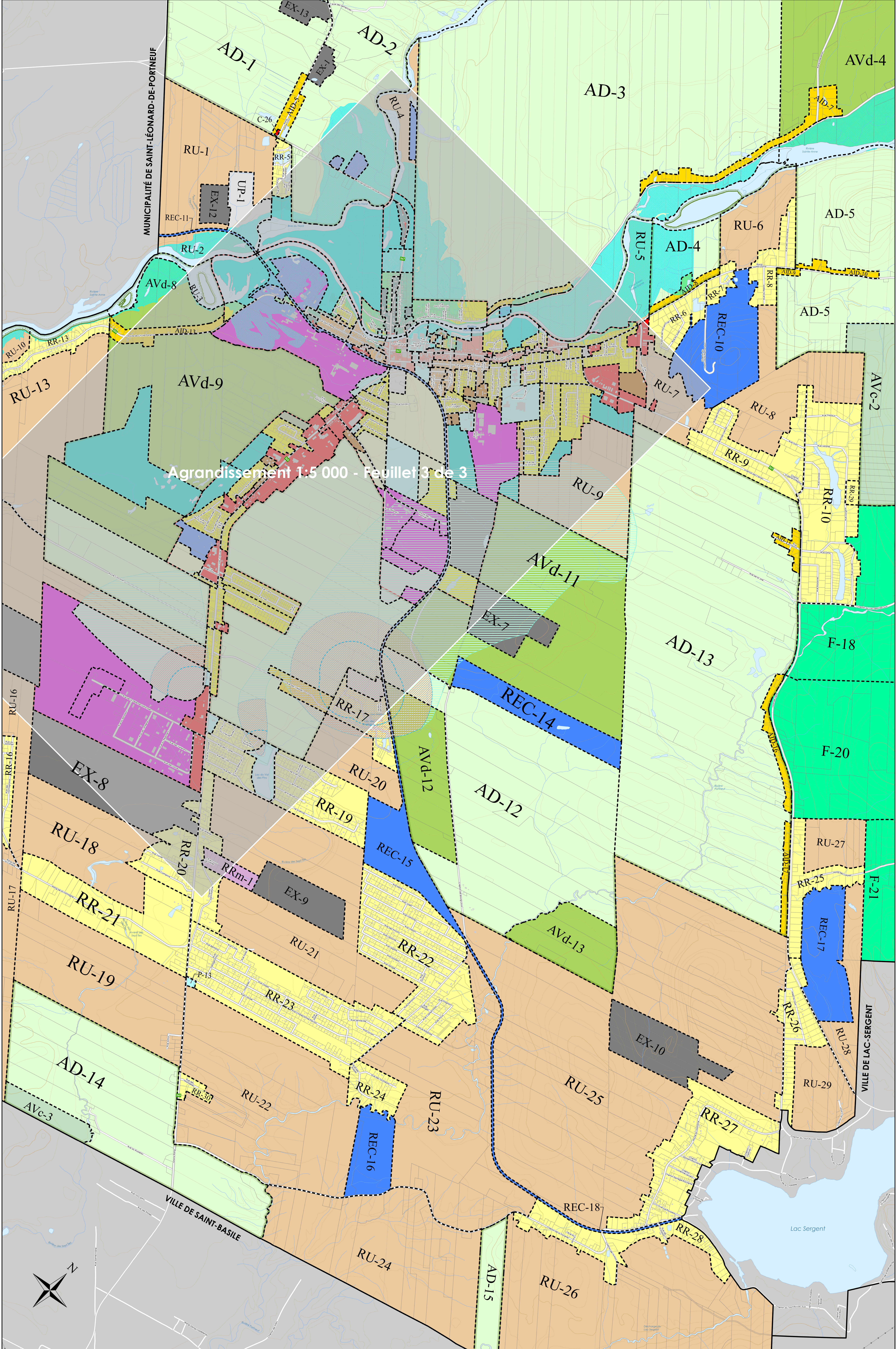
Type de zone	Vocations dominantes
RR	Résidentielle rurale
AID	Agricole déstructurée
RX	Développement futur
FV	Forestière de villégiature
CV	Centre-ville
CO	Conservation
UP	Utilité publique
F	Forestière
FP	Forestière publique
FR	Forestière et récréative
FF	Forestière et forestière
FU	Forestière urbaine

Ville de Saint-Raymond
Une force de la nature

RÈGLEMENT DE ZONAGE

Annexe " II "
PLAN DE ZONAGE

Feuille 1 / 3



Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage numéro 583-15.

Authentifié le : _____ Par : _____

Maire : _____ Secrétaire-trésorier : _____

Révisé le	Règlement numéro
28 septembre 2016	583-15, art. 1
20 mars 2017	610-16, art. 1
24 avril 2017	615-17, art. 1
23 juin 2017	619-17, art. 1
20 juillet 2017	626-17, art. 1, 627-17, art. 1
21 février 2019	664-18, art. 1
2 juillet 2019	676-19, art. 1
24 janvier 2020	680-19, art. 1
21 février 2020	688-19, art. 2
20 mars 2020	690-19, art. 5, 697-20, art. 1
22 octobre 2020	713-20, art. 1

MRC de PORTNEUF
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme / Géomatique
Août 2023

Échelle 1 : 10 000
0 100 200 300 400
Mètres

MRC de PORTNEUF

PRISE D'EAU POTABLE

Prise d'eau potable

Aire d'alimentation

Limite de la zone agricole

Aire de protection bactériologique

Zone à risque d'inondation

Type de zone Vocations dominantes

RÉSIDENTIELLE

- HA Résidentielle de faible densité
- HB Résidentielle de moyenne densité
- HC Résidentielle de haute densité
- RMa Résidentielle de maisons mobiles

COMMERCIALE

- C Commerciale

INDUSTRIELLE

- I Industrielle

PUBLIQUE, RÉCRÉATIVE OU CONSERVATION

- P Publique et institutionnelle
- REC Récréative

AGRICOLE ET/OU FORESTIÈRE

- AD Agricole dynamique
- AVa Agricole viable 5 ha
- AVc Agricole viable 10 ha
- RU Rurale
- EX Extraction

Type de zone Vocations dominantes

- RR Résidentielle rurale
- AID Agricole destructurée
- RX Développement futur
- FV Forêtiers de villégiature
- CV Centre-ville
- CO Conservation
- UP Utilité publique
- F Forêtiers
- FP Forêtiers et récréatifs
- FF Forêtiers et forage
- FU Forêtiers urbains

RÈGLEMENT DE ZONAGE

Annexe " II "

PLAN DE ZONAGE

Feuille 2/3

